

CERCLE HIPPIQUE DU BOIS DE VINCENNES
8 rue de Fontenay
94130 NOGENT SUR MARNE

**Procès-Verbal des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 décembre 2017
Exercice 1er octobre 2016 – 30 septembre 2017**

Les membres de l'Association « Cercle Hippique du Bois de Vincennes » (CHBV) se sont réunis, sur convocation individuelle écrite, en Assemblée Générale Ordinaire annuelle le 2 décembre 2017 à 13 heures 30 dans les locaux de l'Ecole Maternelle du 6 rue de Fontenay à Nogent-sur-Marne.

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 décembre 2016 (*)
 - Rapport moral et quitus 2016-2017 (*)
 - Rapport financier et quitus 2016-2017 (*)
 - Budget prévisionnel saison 2017-2018 (*)
 - Election : renouvellement statutaire du mandat de cinq membres du comité : Patricia Clinet (démission), Pierre Leprince, Fanny Mercier, Michèle Rachou, Agathe Savonet (*)
 - Questions diverses
- (*) Ces points ont donné lieu à un vote

Les membres présents émargent pour eux-mêmes et leurs éventuels mandants sur un registre de présence.

Le nombre de membres électeurs est de 139, le nombre d'électeurs présents ou représentés est de 63. Le quorum statutaire de 35 est donc atteint, l'Assemblée peut valablement se tenir. Les documents figurant en annexe de ce PV ont été mis à la disposition de tous sur le site internet du CHBV.

Le Président de séance est Patricia CLINET, Présidente du CHBV.

- Mot du Président

La Présidente Patricia CLINET introduit la réunion.

Le Président soumet le vote du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 3 décembre 2016, à l'approbation des membres.

Résultats :

61 Suffrages exprimés

57 Pour

2 Contre

2 Blanc/Nul

Le PV de l'Assemblée Générale de l'année précédente est adopté à bulletin secret.

- Rapport Moral et quitus

Marianne POUMIER, Secrétaire Générale présente le rapport moral de l'exercice écoulé. Le texte est annexé au présent PV.

Le Rapport Moral est soumis aux votes des membres à bulletin secret.

Résultats :

62 Suffrages exprimés

59 Pour

3 Contre

0 Blanc/Nul

Le rapport moral et quitus sont adoptés.

- Rapport financier et quitus

La Trésorière Fanny MERCIER présente les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017. Le texte est annexé au présent PV.

Le rapport financier est soumis aux votes des membres à bulletin secret.

Résultats :

63 Suffrages exprimés

56 Pour

7 Contre

0 Blanc/Nul

Le rapport financier et quitus sont adoptés.

- Le Budget prévisionnel

La Trésorière Fanny MERCIER présente le budget prévisionnel de l'exercice prochain. Le texte est annexé au présent PV.

Le budget prévisionnel est soumis aux votes des membres à bulletin secret.

Résultats :

63 Suffrages exprimés

54 Pour

9 Contre

0 Blancs/Nuls

Le budget est adopté.

- Renouvellement des mandats d'administrateurs

Le Comité Directeur du CHBV se renouvelle par tiers chaque année, comme le prévoit l'article 13 des Statuts de l'Association du Cercle Hippique du Bois de Vincennes.

Les 5 membres sortants sont Patricia Clinet (démission), Pierre Leprince, Fanny Mercier, Michèle Rachou, Agathe Savonet.

Cinq candidats se sont donc déclarés selon la procédure statutaire, il s'agit de Pierre Leprince, Fanny Mercier, Michèle Rachou, Georges-Arnoux Rieunier et Agathe Savonet.

Les quatre candidats se présentent à l'Assemblée, il est ensuite procédé au vote à bulletin secret.

Résultats :

Pierre LEPRINCE : 51 Pour

Fanny MERCIER : 54 Pour

Michèle RACHOU : 52 Pour

Georges-Arnoux RIEUNIER : 39 Pour

Agathe SAVONET : 49 Pour

Pierre Leprince, Fanny Mercier, Michèle Rachou, Georges-Arnoux Rieunier et Agathe Savonet sont donc élus au Comité Directeur du CHBV.

- Questions diverses

Une question a été posée concernant les retards de certaines reprises en carrière impactant, de fait, les reprises suivantes.

Le Comité Directeur assure que cette question sera évoquée avec les enseignants afin de permettre le respect des horaires de chaque reprise.

Une question a été posée sur le changement de reprise du samedi à 9h.

Les membres du Comité se sont excusés pour avoir changé le planning des reprises trop tardivement et en expliquent les raisons : le cours carrière du samedi 9h n'étant pas plein les années précédentes, il a été remplacé par un cours réservé aux cavaliers de compétition. Les cavaliers traditionnels de cette reprise ont eu une priorité d'accès à la reprise du samedi 11h.

Un des membres a interpellé le Comité Directeur concernant la sécurité liée au matériel disposé au-dessus des casiers. Le Comité Directeur prendra les mesures nécessaires afin de faire retirer l'ensemble des affaires à cet endroit.

La séance est levée à 15 heures 30.

Marianne POUMIER,
Secrétaire de séance